



INFOS

27/05/2021

Commune
De
FORT-LOUIS

ACCES A LA GRAVIERE DU PAPPELKOPF

L'accès est réservé UNIQUEMENT aux habitants de Fort-Louis.

La baignade à la gravière du Pappelkopf **est strictement interdite** en l'absence d'un maître-nageur. Le maître-nageur sera présent les week-ends de juin de 12 à 19h et tout le mois de juillet sauf les lundis.

Il sera autorisé à faire un contrôle nominatif des personnes pour autoriser ou non l'accès. Le Maire, les adjoints et l'ouvrier communal seront également autorisés à faire des contrôles inopinés.

Chaque foyer pourra inviter exceptionnellement un maximum de 3 personnes. Ces personnes devront avoir l'autorisation délivrés par la mairie et seront obligatoirement accompagnés des habitants de Fort-Louis.

Nous n'avons délibérément pas mis de poubelle afin que ceux qui amènent ramènent aussi.



En ce qui concerne nos amis à 4 pattes, ils seront strictement interdits à la plage principale de la baignade, néanmoins un espace canin leur est réservé à l'entrée de la gravière à droite (à 100 m du portail). Une canisette est à disposition pour les déjections.

Un barillet a été mis en place et une clé est à disposition de chaque foyer (caution de 20€ à régler en mairie).

Vous pouvez récupérer une clé et signer les règles d'accès et de comportement dès jeudi 27 mai 2021

Nous vous demandons de respecter les règles établies ci-dessus et comptons sur bon sens de chacun pour que cet endroit privilégié reste accessible uniquement à la population de Fort-Louis

COUSANDIER Daniel, Maire de Fort-Louis